

# Tablettes chaudes sous serre : auto-construire un système de chauffage au bois non polluant

## type rocket stove

### Objectifs de la formation

Acquérir les savoirs théoriques et les savoir-faire pratiques permettant aux stagiaires de réaliser eux-mêmes un système de tablettes rayonnantes associées à un poêle de masse de type rocket stove.

### Enjeux

La nécessité de produire des plants suffisamment tôt en saison, impose de s'équiper en matériel chauffant notamment les tablettes chaudes. Les maraîchers sont en cours d'installation et réfléchissent aux moyens qui sont à la fois les moins onéreux et allant dans le sens d'un impact écologique réduit. Ce type d'installation peu coûteuse permet la production de jeunes plants très tôt en saison et ainsi gagner en précocité pour les cultures sous abris froid. Le chauffage au bois permet de s'affranchir des besoins en électricité des tablettes chauffantes classiques et gagner en autonomie.

### Déroulé

- se réapproprier les savoirs et savoir-faire autour du feu.
- appréhender les différents usages d'une combustion rocket (pour le chauffage d'un bâtiment, la cuisson de produits transformés, la stérilisation, le chauffage d'eau,...)
- appréhender les différents éléments du système de chauffage avec tablettes chauffantes et établir les étapes du chantier
- apprendre à construire son système de chauffage
- apprendre roder son système
- apprendre à utiliser le rocket stove de façon optimale

### Dates, lieux et intervenants

<b>29 nov 2016</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	exploitation en maraîchage bio diversifié 34150 Saint jean de Fos
<b>30 nov 2016</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	exploitation en maraîchage bio diversifié 34150 Saint jean de Fos
<b>01 déc 2016</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	exploitation en maraîchage bio diversifié 34150 Saint jean de Fos

Daan Haesevoets, Léo Thénier et Marc Delile de l'association « FeuFollet »  
Daan Haesevoets, Léo Thénier et Marc Delile de l'association « FeuFollet »  
Daan Haesevoets, Léo Thénier et Marc Delile de l'association « FeuFollet »

### Financier(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
--  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 3 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 25/11/2016

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

### Plus de renseignements

Céline Mendes  
celine.mendes@bio34.com  
CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875  
LATTES  
Tel. 04 67 06 23 90  
N° d'organisme de formation :  
91340782734